MAIL III SERI

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42 Paix de l'Abonnement: Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire. Directeur': ALFRED REBOUX

AGENCE SPECIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

9 bis. - A Paris, chez MM. HAW 4, LAFFITE et C*, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Brux . , l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 31 JANVIER 1888

L'Europemenacée

La vieille Europe paraît avoir atteint sinon le summum de la civilisation morale, du moins la pleine possession et la jouissance parfaite des résultats du progrès physique. Mais, à côté de cette cause apparente de prospérité, elle est, au point de vue intérieur dechacune des nations qui la composent, le témoin de seandales sans précédent; les défaillances succèdent aux défaillances; les haines s'attisent entre ceux qui travaillent et ceux qui possèdent, et, comme s'il n'était pas assez de ces étéments morbides, les nations se menacent, redoublant chaque jour les moyens de destruction qu'elles comptent employer contre leurs voisines, et leur choc pourrait provoquer le plus effroyable cataclysme.

Dans une remarquable brochure intitulée: l'Avenir de l'Europe en face des progrès modernes, un ancien officier de marine, M.

modernes, un ancien officier de marine, M. Amédée Bocher, frère de M. Edouard Bocher Amédée Bocher, frère de M. Edouard Bocher l'éminent sénateur du Calvados, établit d'une manière frappante que l'Europe a des ennemis pires encore que ses propres enfants, et, que sans compter la concurrence commerciale de l'Amérique, l'Asic, berceau du monde, se rajeunit pour jeter sur l'Europe de nouvelles hordes de conquérants, qu'elle-même, en quelque sorte, a armés pour la lutte.

Voici deux peuples, la Chine et le Japon, dont le chiffre d'habitants atteint le tiers de la population du globe, et qui jusqu'ici igno-

dont le chiffre d'habitants atteint le tièrs de la populatien du globe, et qui jusqu'ici igno-raient leurs richesses et leur puissance. Depuis trois mille ans, le Céleste-Empire vivait, Dieu merci! dans un état d'isolement, qui ne lui permettait pas de songer même à entrer en lutte avec la vieille Europe. Or, c'est nous qui avons été réveiller ces multi-tudes c'est nous qui pons sommes efforcés de

c'est nous qui avons êté réveller ces mutitudes, c'est nous qui nous sommes efforcés de
détruire l'antique muraille.
L'Angleterre a commencé, puis est venue
la France, et maintenant c'est l'Allemagne.
Ces puissances rivalisent entre elles pour apporter à ces peuples leurs moyens d'exécution
les plus perfectionnés.
On ne fait pas d'exception, bien entendu,
pour ce qui a rapport aux forces militaires.

On ne fait pas d'exception, bien entendu, pour ce qui a rapport aux forces militaires. On offre mêmes des capitaux à ce gouvernement, qui se trouve encore pauvre, tout en étant celui du pays le plus riche du globe. Chaque année, la Chine envoie en Europe un nombre toujours grossissant d'élèves ingénieurs qui viennent s'y instruire et qui avec cette facilité d'assimilation qui est la

qualité essentielle de la race jaune, y acquiè-rent des connaissances que les fabricants eu-ropéens se montrent enchantés de leur dou-

Déjà de nombreuses lignes télégraphiques sont établies dans ces pays où, il y a quelques années à peine, le télégraphe était considéré comme une œuvre du démon. On y commence un chemin de fer. — On y creuse des ports. — L'arsenal de Fou-Tchéou, créé à la suite de la guerre des Taïpings, a aujourd'hui une importance considérable. Quant au Japon, c'est plus extraordinaire

Quant au Japon, c'est plus extraordinaire encore. Quand on songe que l'ouverture de ce pays aux étrangers ne date même pas de trente ans et que l'on voit les changemens qui s'y sont produits, sans amener ni troubles, ni réaction, on doit reconnaître que c'est un fait sans précédent dans l'histoire.

Et alors, dit M. Bocher, quelle révélation économique se produira-1-il le jour où, étant donnés les prix des matières premières et ceux de la main-d'œuvre, les nations européennes se verront menacées d'une concurrence écrasante?

peennes se verront menacées d'une concur-rence écrasante?
Ces facilités de transport, ces rapidités de communication, qu'elles avaient salués avec tant de joie, Chinois et Japonais les possède-ront aussi et, ce jour-là, on verra de quel côté penchera la balance.
De l'ansimble de ces faits il request les De l'ensemble de ces faits, il ressort la si-

D'el el semole de des lans, il lessore la sorte la tuation suivante :
D'un côté, chez les pays nouveaux : a bon-dance et richesse de sol, bon marché de la vie bas prix de la main-d'œuvre, énergie virile,

habitude du travail, absence de haines séculaires et de rivalités nationales... tout, en résumé, ce qui constitue la force des peuples

sumé, ce qui constitue la force des peuples jeunes.

De l'autre, un sol restreint, pauvre même dans nombre d'endroits, épuisé par des siècles de production, frappé de charges et d'impôts, et destiné par le morcellement à ne plus pouvoir se prêter à la grande culture, etc., etc.

Chez les uns, pas de dettes, pas de gros budgets, pas de passions politiques, tandis que les aptres succombent sous le poids de charges entrayantes et sont divisés en partis ennemis, qui, mélant la politique à toute les questions, les rendent impossibles à résoudre. Le Dans ces conditions, la marche des légions innombrables des hommes à face jaune, armés comme ils le seraient, pourvus des moyens de destruction et de communication que ne possédaient pas leurs ancêtres, trouverait-elle chez les populations européennes verait-elle chez les populations européennes les éléments de résistance que rencontrèrent jadis les musulmans d'Afrique et les hordes de la Tartarie?

de la Tartarie?

Pour résister, aurait-on la foi religieuse?
aurait-on l'enthousiasme patriotique?
Et s'il n'y avait que l'interêt matériel, suffirait-il pour repousser l'ennemi? Dans ce cas,
la vieille Europe aurait vécu.
Ce double danger étant reconnu, y a-t-il
possibilité de le conjurer? Pas absolument,
répond M. Bocher, la loi naturelle qui régit
tout lei-bas s'y onose.

repond M. Bocner, la loi natureite qui regit tout ici-bas s'y oppose.

La vieillesse chez les peuples y joua le même rôle que chez les individus. L'Europe est vieille, son rôle est près de finir.

Toutefois, un peuple ne meurt pas comme un homme, de mort subite. Il dépend de lui de prolonger son existence en usant de moyens que la raison indique. Ces moyens servient:

D'abord l'instruction à donner à la foule -D'abord l'instruction à donner à la foule —
non pas l'instruction littéraire ou scientifique
qui ne sert qu'à un petit nombre— mais celle
qui leur apprendra que le travail est obligatoire pour tous, que les privilégés que possédèrent certaines nations au temps passé sont
abolis; que le temps des monopoles est terminé, que la suite de la vie a toute la terre
pour théatre, et que chacun doit chercher le
moyen de vivre en travaillant, soit chez lui
soit à l'étranger.

Puis, l'entente entre les pays pour arriver
à l'organisation d'une sorte de confédération
industrielle et commerciale qui ferait de l'Europe une société s'assurant contre les risques

industrielle et commerciale qui ferait de l'Europe une société s'assurant contre les risques
à craindre du coté de l'étranger.

Organisée ainsi, l'Europe aurait chance de
lutter contre ses rivaux. Mais auparavant, il
faudrait qu'elle abandonnait ses idées folles
de guerre et reléguat les conquêtes au rang
des choses de l'ancier régime.

Telles sont les idées resumées par M. Bocher, avec un rare bonheur, dans sa courte
brochure, idées que l'on peat discuter, mais
qui valent certes la peine d'être étudiées.

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS

Con sait comment est née la question sociale dans le monde moderae. Les fondateurs de l'économie politique ont, par une classification arbitraire, séparé les deux éléments du travail industriel : ici le capital, là la main d'œuvre ; d'un côté le patron, de l'autre les ouvriers. Le marché est un champ de bataille où le jeu de l'offre et de la demande règle le taux des salaires. L'Etat assiste à la lutte sans en fixer les conditions ; sa tâche se borne à assurce « La liberté des combattants. »

Ce que devait être cette liberté, en n'a pas tardé à le savoir. Le capital s'est rapidement organisé pour la lutte : il a eu ses bourses, ses chambres de commerce ; il a dominé dans les Parlemants et a fait les codes. L'ouvrier, isolé, sans autre arme que ses grèves impuissantes, dut laisser le patron rediger le contrat de lonage d'ouvrage; on discute mai ses droits lorsqu'oa attend le pain da jour.

De loin en lois, des crises survenaient. On se souvient de celle qui suivit l'introduction dans l'industrie de ces machines qui « faisaient à la fois du coton et des pauvres » : beaucoup de coton et quelques pauvres, ajoutaient les économaistes du laisser-faire, qui saluaient avec orgueil l'accroissement de la production.

En ces termes, déià lointains, le travail indus-

sement de la production. En ces temps, déjà lointains, le travail indus-

triel ne représentait qu'une faible partie du travait humain : l'usice était une exception, et c'est ce qui explique la persistance d'un régime qui rappelle le servage du moyen-age.

Mais lorsque le développement industriel s'accrut, lorsque l'usine enrégimenta la molité et plus des proletaires, le travait songea à s'organiser à son tour, comme l'avait fait le capital. Ici, il fenda les trade's unions, dont les grèves méthodiques eurent pour but de résister aux etigences des patrons; là, il autorisa ces syndicets professionnels qui doivent « défendre les interêts géneraux communs aux ouvriers de chaque profession. >

La révolution politique qui sévait la reconaissance du ce frage uni grace, tindidait les pour dittons respectives du capital et cu travait.

Le premier n'était plus saul à faire la loi : il devait compter avec le « quarrième état. >

La loi du 21 mars 1881, qui a organisé en France les syndicats professionnels, constituait un pro-grès sur la législation antérieure, en ce sens qu'elle abrogeait cette loi fatale de 1791, qui avait isolé l'euvrier sur le marché industriel. Le travail pouvait s'anir, se grouper, se coaliser mêne, tout comme le capital. Il posait ses condi-tions, il étatt armé.

ions, il était armé. Mais l'écueil de la loi de 1884, et on l'a signalé

Mais l'écueil de la loi de 1884, et on l'a signalé dans la discussion même, c'est que le jour « où les conditions du travail » ne s'accordent plas avecles « conditions du travail » ne s'accordent plas avecles propertions d'autant plus considérables que les deux partis sout mueux armés.

Et aujourd'hui, après une expérience de trois ans, ce sont précisément les promoteurs de la loi du 21 mars 1884 qui viennent en demander la revision. Nous trouvous, en effet, les noms de MM. Basly, A. de La Forge, Laguerre, Lockroy, Laur, Millerand, Micheliu, etc., au bas d'un projet de loi qui réclame une modification importante de la legislation qui régit les syndicats professionnels. La loi de 1884, nous disent-lis dans l'expose des motifs de leur projet, n'a donné que des résulats désastreux : elle constitue « un véritable piège tenda aux travailleurs ».

Partout, les groupements ouvriers sont en lutte avec l'élèment patronal. Les travailleurs, confiants dans la loi nouvelle, ont cru y trouver, avec le droit de s'associer, des garanties sérieuses pour l'exercice de ce droit, et ils ont essayé d'étendre l'action des syndicats, de grossir le nombre de leurs adhàrents.

« C'est alors, ajoute le document que nous rèsu-

« C'est alors, ajonte le document que nous résu-« C'est alors, ajonte le document que nons resu-mons, qu'on a ru renaître plus rigourenses, plus violentes que jamais, les persécutions patronales contre les membres actifs des syndicats ouvriers. A près comme avant la promutgation de la loi, c'est par centaines que des pères de famille ont été chassés des ateliers, jetes hors de la mine, condamués au chômage, à de longs mois de misère et de faim. >

Dans le Pas-de-Calais, notamment, on nous dit Dans le Pas-de-Calais, notamment, ou nous dit que les syndicats de mineurs out à lutter contre les cempagnies liquées entre elles, de telle sorte qu'il est a presque impossible de tenir des réunions, les salles de conferences étant gardées par des cordons d'ingénients et d'employés, et les ouvriers non syndiqués étant ameutés contreleurs camarades par ces mêmes ingenieurs et employés qui souvent donnent le signad des piolences et provoquent le confiti. 3

Tout en faisant la part de l'exagération na'urelle aux documents que signe M Basiy, le reconnaitrai volontiers que si ces faits se passent, non pas comme il le dit, dans tous les milieux industriels, mais dans un certain nembre de centres miniers, la loi qui donne de pareils résultats est jugée.

Mais ce qui me semble moins logique, c'est le remède que proposent les signataires du projet dostieè à modifier la loi de 1884.

« Accordez la personnalité civile aux syndicats professionnels, nous disert-ils, et tous les inconvenients de la loi de 1884 disparaitront.»

La personnalité civile ne conferera aux syndicats que deux droits nouveaux : celui d'ester en justice, c'est-à-dire de faire, sur la caisse commune, des procès aux patrons; et celui de posséder, c'est-à-dire de recevoir des subventions de l'Etat.

l'Etat.

Le jour où les juges seraient nommes par le suffrage universel et où les amis de M. Basly disposeraient du budget, le capital n'aurait qu'a bien se tenir! Mais, dans les conditious actuelles, on ne nous dit pas quelle peut être l'utilité de la personnalité civile, et que lu sage le travail fera de cette arme nouvelle.

Lorsqu'on discutait, au Palais-Bourbon, la loi du 21 mars 1884, M. de Mun proposa un amendement qui, mieux que le projet de MM. Basly et consorts, eût paré aux inconvénients que tous démoncent aujourd'hus.

noncent aujourd'hui.

« Au lieu d'armer les combattants, disait-il, tâ-chez de les réconcilier; rompez cette division ar-

bitraire du mende du travail qui sépare cuvriers et patrons en deux groupes distincts; en-ourzegar la creation de ces syndicate miestes qui, senis, peuvent reconstituer la famille industrielle, en associant l'ouvrier et le patron, le capital et le travail

an associant l'ouvrier et le patrou, le l'avail. »
On n'a pas écouté M. de Mun, et on est obligé, aujourd'hai d'avouer que, loin de travailler à l'apsisement social, on a rendu plus âpre et plus ouelle oette guerre de classes, cette luite du capital ét du travail qui constitue l'obstacle le plus sérieux au développement industriel des sociétés 1800 sernes.

L'ACCROISSEMENT DES DEPENSES

L'accroissement des dépenses a trois sources principales. L'outiliage militaire, les travaux publics et la laiciastion. Sar le premier chapitre, nous admetions volontiers qu'il n'y a pas de réductions sérieuses à opèrer. Mais sur les deux autres, on peut, sans inconvénient, trancher dans le vif.

ductions sérieuses à opèrer. Mais sur les deux autres, on peat, sans inconvépient, trancher dans le vif.

Au lieu d'exécuter les itravaux projetés en dix ans, qu'on les poursuive pendant une période triple et personne ne s'en plandra, car si leur utilité n'est pas douteuse, on ne peut les considèrer comme necessaires.

Quant aux laicisations, l'opinion est faite sur ce point : ce n'est pas le pays qui les réclame; il ne lessouffre même qu'avec une impatience visible. Non seulement les 200 députés consevateurs qui ontéé éleus en 1885, ont été nommés pour protester contre les laicisations, mais nombre de deputés de la gauche avaient pris des engagements à ce sujet et ne les oat pas tenus. A l'heure actuelle, un Cabinet qui aurait le courage de proposer l'ajournement de la laicisation en s'appuyant sur les exigences fisnicières, reunirait une majorité même au Palais Bonrbon, et si la question se pose sur ce terrain aux élections prochaines, les gauches verront ce que cela leur coûtera de sièges.

On a, de parli-pris, aitéré sur ce point et faussé l'opinion publi que. Oa a invoqué la nécessité de l'instruction, comme si les écoles ciretiennes n'étaient pas tout aussi capables de répaadre l'instruction que les écoles officielles. Ici néme, nous avous plus d'une fois dressé le bilan de la livisantion: devant l'électeur on cache le: chiffres vrais, grâce à la division des budgets, puisqu'en répartit les dépenses entre l'Etat, le departement et la commune. Mais n'est-ce pas le même contribuable, la même bourse qui paye ces trois impôts, et la depense diminue-t-elle parce qu'elle est acquitte par des centimes additionnels au lieu de figura an principal de l'impôt?

Voilà où l'on peut trouver de sérieuses écononomies. Ls désorganisation des services publics, telle que l'a conçue la commission du budget, ne donnera que des résultats insignifiants.

LE CZAR NE VEUT PAS LA GUERRE

Un correspondant du Figaro a eu la conversa-tion suivante avec le prince Lobanoff, ambassa-deur de Russie à Vienne:

deur de Russie à Vienne:

- Oui, le crois à la paix, me dit le prince, sincè- Oui, le crois à la paix, me dit le prince, sincè- Chi le crois à la paix, me dit le prince, sincè- Nous avons augmenté nos troupes en Pologne,
cela est vrai, mais cotte augmentation d'effectif n'est
nullement causée par le desir d'une guerre, c'est bien
plutôt dans le but de l'éviter et de maintenir nos forces à la hauteur de celles de nos voisins. Nous étions
vraiment dans un etat d'infériorité trop marquée
avec l'Autriche, et surtort avec l'Allemagne. D'allelurs, il n'y a pas autant detroupes que l'on s'est plu
à le dire.

- En Russie, le courant de l'opinion est tantôt
contre l'Autriche, tantôt contre l'Allemagne, mais ce
sentiment ne va pas jusqu'à vouloir une guerre irréflèchie.

contre l'Autricne, tanto contre l'Attenagne, mas ce sentiment ne va pas junqu'à vouloir une guerre irréfichle.

— Et si nous avions une guerre avec l'Allemagne Excellence, quelle serait, croyez-vous, l'attitude de la Russie;

— La est évidemment le point noir pour le prince de Bismarck. Personnellement, le ne sais ce que ferrait la Russie mais on croit à Berlin qu'elle marches consideres et la Russie and son croit à Berlin qu'elle marches con hureau et me regardant très en face, en s'accoudant, sjoula:

— Je suis convaiseu que le prince de Bismarck ne veut pas la guerre. Pourquoi la voudrait-il 7 li ne peut déairer une extension de territoire. Peut-etre même regrétie-t-il ('d'avoir pris ce qu'il a. Aujourd'hui, il se trouve dans la situation d'un homme ayant fait une grosse fortune. Il veut la conserver, voilà tout.

» Il agira donc pour qu'on nelutretire pas les morceaux de la bouche — ce sont les paroles même de Son Excellence — mais il ne fera rien pour en ajouter d'autres et luttera au contraire de toutes ses forces contre le parti militaire qui pousse à la guerre. J'alme les Français, j'ai eu des propriétés en France, j'y ai longtemps habité. Il y a deux mois, je m'y trouvais

encore. Eh bien i chaque fois que j'ai l'honneur de voir des Français, je leur dis:
« Ne vous énervez pas, ne vous excitez pas. Non, le prince de Bismarck ne veut pas la guerre. Et lorsqu'il se passe queique événement sur voter frontière, on est tout disposé à Berlin à l'attaquer.
» Les faits regretables qui se produisent ne sont nullement le résultat d'ordres donnés, mais bein plutôt les effets d'une haine— si je peux employer es gros mot — des deux perples.
» Je fis alors romarquer à Son Excellence que toute demande de crédits nouveaux adresses par le prince de Bismarck au Reichafag conociat avec des bruits de guerre, des évenements pessit pas que nous allions avoid d'idemandais s'il novan malaise cansé par quelque le loi demandais s'il novan malaise cansé par quelque .— Non, je ne le crois pas, répondit le prince. L'année dermière, B'smarck n'était pas asuré de sa majorité. Il a donc employé certains moyens pour l'obteuir, mais cette année il n'a pas à craindre un refus. Alors, dans quel but troublera-t-il aussi profondément l'opinion publique: La France désire la paix et nous la voulons aussi. Je ne vois pas quels adversaires il pourrait montrer désireux de lutter contre l'Allemagne.

— Les Bulgares, peut-être, répliquai-je à Son Al-tesse.

Les Bulgares, peut-être, répliquai-je à Son Al-> Le prince se mit à sourire et répondit avec un grand accent de sineérité à la question que j'avais insinuée dans ma phrase.

sesse.

Le prince se mit à sourire et répondit avec un grand acceat de sinsérité à la question que j'avais insinuée dans ma phrase.

— Non, ce n'est pas encre aujourd'hui que les Bulgres serent causes d'une guerre. La Russie est patiente. Elle connaît sa force. Elle attend et elle attendra tout du bon sens bulgare. Un peuple de serfs tellement habitué à plier sous la domination, qu'on le battait avec de longs sancissons en peau remplis de sable, instrument qui, disait-on ne marquait pas les coups, mais faisait cruellement souffrir. Il faut donc qu'il s'habitue à son émancipation et il ne tardera paa à mieux comprendre que les Russes sont ses vrais libérateurs.

Les Bulgares ne tiennent pas à un prince attrichien, mais ils vaulent un prince. Pourvu qu'ils en aient un, ceia leur suffira.

Dans ce cas, Excellence, la situation peut se prolonger ainsi pendant long temps, surtout si la Russie ne formule pas ses prétentions sait ce qu'elle ven la faits qu'elle a fait. On connaît les traités, Actinellement il n'y à aucun nom suis officiellement en avant pour succèder au prince de Cobourg, et la situation peut en effet se prolonger ainsi quelque temps en Bulgarie. Nous attendrons que le prince Ferdinand s'use de lui-même ce qui arrivera certainement, cari il n'a ni les capacités morales, ni même les capacités accidentelles pour régner. Il s'est lancé, li, dans une aventure qui pourrait finir ma pour lui, alors même que seuls les Bulgares s'en meleratent. Sans la princesse Clémentiue, le prince Ferdinand ne serait déjà plus en Bulgarie. C'est elle qui fait tout, et elle est poussée par unjamour exagéré pour ce fils qui est un vrai Benjamin.

El les fameuses lestres, Excellence, ces lettres que le prince de Bismarck afait publier enfidisant que celles remises à S. M. le czar avait été faisifiées?

Le texte publié à Berlin est le vrai. Les lettres quaint été faisifiées ... Le vieux proverbe latin est toujours juste : Chercher à qui cela profite » Evidemment, cette faisifiées le veux proverbe latin est toujours juste : Che

REVUE DE LA PRESSE

Il y a eu hier neuf ans, jour pour jour, re-marque le Figaro, que M. Grévy fut nommé président et que l'on réalisa le rêve caressé depuis 1871 : « mettre la République entre les mains des républicains de profession et de carrière. »

Le Figarofait à cette occasion une paral-lèle entre les deux époques :

lèle entre les deux époques :

« M. Grévy, dit-il, trouvait la France à peu près résignée à la République : la maladroite entreprise du 16 Mai avait tourné contre la pensée de ses auteurs et donné une sorte de consécration plébiscitaire au régime issu du 4 Septembre; la minorité monarchiste de la Chambre ne pouvait jouer aucun rôle, exercer aucune influence ; le budget portait le poids très lourd des frais de la guerre de 1870-1871, mais enfin il gardait son équilibre; il y avait dans quelques maisons discrètes des religieux qui s'appelaient jésnites, dominicains ou capueins, mais à supposer que le clergé eût joué un rôle dans l'aventure du 16 Ms, il in avait pu empécher la réélection des 363, et les limites de son influence se treuvaient marquées par cet échec même; on voyait moins d'écoles neuves, moins d'instituteurs laïques, mais la criminalité a'en était ni plus forte ai les délits plus fréquents. A Paris, les rénnions publiques étaient rares, peu courses : anarchistes, collectivistes ou possibilistes étaient encore des mots sans signification.

Bref. La France était fort prospère et la Rénu-

signification.

> Bref, la France ét.it fort prospère et la République installée sans contestation. Je ne prétends pas qu'elle coure un danger immédiat, mais il est clair que sa situation est beaucoup moins satis-

faisante en 1888 qu'en 1879. Trois millions d'électeurs lui ont signifie qu'ils la considéraient comme une ennemie; le déficit est devenu une institution nationale; il y a à la Chambre un groupe conservateur suffisant pour fausser ou, fout au moins, pour gêner les rouages de la machine gouvernementale; les persecutions religieuses ent crée entre les deux moitiés de la France un abine difficile à combler désormais; enfin, l'abus du droit de réunion, associé à celui de la liberté de la presse a certainement abaissé le niveau de la moralité et de la sècurité publiques.

Neuf ans de République républicaine ont détrait l'abri pacifique qu'avaient édifié huit aus de République conservatrice.

Voilà quelle a été l'œuvre de M. Grévy, sans même parier des intrigues auxquelles il s'est faisse par une inertte scandaleuse ou par une condescendance criminelle.

Je ne crois pas que la date du 30 jauvier 1879 doive jamais être marquée d'un caillou blanc dans l'histoire de la troisième République.

Nous savions que c'était notre faute si

Nous savions que c'était notre fante si l'Italie était maintenant allemande et si elle n'avait d'oreilles que pour les consignes qui lui arrivent de Berlin, mais nous n'aurions pas cru que les feuilles italiennes le constataient cyniquement. Tel est pourtant le langage de ces journaux et notamment de la Perseve-

« Les Français, déclare-t-elle, devraient pour-tant bien comprendre qu'ils ne doivent s'en pren-dre qu'à eux, si l'Italie a rendu allemande la politique italienne, comme la rapture des négo-ciations commerciales avec la France rendrait allemande aussi sa politique économique. »

L'Autorité dit à ce propos:

« La Perseveranza n'a pas complètement tert. > Si l'Italie crèe aujourd'hui de sérieuses diffusione de nos ennemis, nous inquête vers les Alpes tandis que les Allemands nous menacent sur les Vosges, c'est notre faute. > C'est notre faute parce que nous l'avons faite es qu'elle est, parce que sans nous elle n'existerait

ce qu'elle est, parce que sans nous elle n'existerait pas.

> Sans Magenta et sans Solfèrino, sans l'argent que nous avons dépensé pour elle, s'ins le sang que nous avons versé pour sa cause. l'Italie ne se serait acreu, ni de la Lombardie, conséquence directe de la guerre de 1859, ni des provinces méridionales conséquencés indirectes.

> Sans notre intervention en 1866, si nous ne l'avions pas garanti contre les conséquences de ses défaites, l'Italie vaincue sur terre et sur mer, à Custozza et à Lissa, ne se fut pas complètée de la Venétie. Au coutraire, elle courait grand risque d'être abandonnés par M. de Bismarck qui eut trouvé pratique, pour avoir le champ plus libre en Allemagne, de laisser toute liberté en Italie aux Autrichiens.

> Oul, les feuilles de Rome ent raison : dans

Autrichiens.

Oui, les feuilles de Rome ent raison : dans nos rapports actuels avec l'Italie, nous payons pour le passé, nous souffrons d'une situation que nous avons faite, nous voyons se lever contre nous the main qui sans nous serait encore enchabaée.

Nous avons relaté, d'autre part, l'atte dirigé contre un de nos confrères de France. L'Intransigeant dit à ce sujet :

Grige Contre un de nos contreres de la France. L'Intransigeant dit à ce sujet:

« Il est fâcheux que M. Lucien Nicot se soit borné à montrer à ce crapuleux personnage le canon de son arme et ne lui ait pas brûlé la cervelle comme à un malfaiteur coupable d'avoir envahi une maison habitée. L'affaire cût été ainsi règlée tout de suite et les agents de Bismarck qui pullullent chez nous anraient mis sans doute une sourdine à leur imprudence.

» Mais une grave question se pose : que va-t-on faire de ce bandit qui a reçu de son digne patren la mission d'exciter les socialistes, afin de les envoyer pensuite à la potence, tout en essayant de debarrasser l'Allemagne du tzar qui l'inquiète ?

» Quand Bismarck fait arrêter nos commissaires de police et égorger nos officiers sur notre territoire même, allons-nous hesiter à envoyer pour un certain nombre d'années dans une maisen centrale l'abject gredin qui, établi chez nous sous un faux nom, se luvre ainsi à des attaques à main armée sur les journalistes qui dénoncent son rávoltant métier? M. Flourens va-t-il se trouver satisfait, une fois de plus, en le faisant reconduire à la frentière dans un compartiment à régulariser sa situation en France au moyen d'un permis de séjour que le ministère lui délivrera sans plus tarder?

» Il serait important que neus soussons à quoi nous en tenir à cet égard; sans quoi, neus nous, verrions obligés, tous tant que nous sommes, de repousser par la force les agressions allemandes qui, après s'être produites dejà si souvent à la irentière, out

BOURSE DE PARIS

du mardi 31 fanyler

Cours communiques par le CRÉDIT L'YONNAIS Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	de ciêt.
	Fonds d'Etat			
81 42	3 010	81 32	\$1 35 \$1 85	
84 90	4 119 1983	107 60		107 67
8 13116	3 010 Portugais	93 72		58 314
93 90	2 019 3 010 amortissable 4 112 1853 3 010 Portugais Italien 5 010. Extérieure 4 010	67 3:32	93 72	
67 115	Hongrois 4 010	77 1/2		77 518
375	Egypte 6 010	77 1 ₁ 2 875 14 15	375	375
14 20	Turc 4 010	14 15	14 15	
100 85	Russe 1870 5 010			160
[Russe 1830			
549	Extérieure 4 010. Hongrois 4 010. Egypte 6 019. Turc 4 010. Obligations du Trésor. Russe 1870 5 010. Rosse 1830. Bons de liquidations 5 010.			368
	Sociates de Credit		9005	3915
2983	Banque de France Banque d'Escompte B. Paris et d. Pays-Bas Banque Parisienne Crédit Foncier	3365	1	457 10
746 25	B. Paris et d. Pays-Bas	745		745
346 25	Banque Parisienne	1373 75	1000	1200
1331 25	Rangue Tharsts	178 75	-310	178 73 571 25 452 50 432 34
572 50	Banque Tharsis Crédit Lyonnais	570		571 25
412 50	Société générale Banq.J.R.P.Pays-Aut.			432 30
433 75	Banque Ottomane	505		505
	Chem. de f. Franc.		1	
1525	Nordact, Paris-Lyon-Médit. *		1523	1520
1252 20	Paris-Lyon-Médit . >	1525 20		
	Est		1 :: :	
1330	Orléans			1331
1153				1150
	Sociétés diverses			
2076 25	Suez	1386 23		2071 25
1390 .	Gaz Parisien	1330 20		690
				1135
565	Rie-Tinte	548 75	:::	293 75
200 20	Otil Ponsidnes		14.	Out The
525	- II WAS I A-A			525
105	10-4016			105
595		1	1	319
313 30	• 4 010 1963 cemmun.3°[495 886
336	cemmum.3°[
482	cenmum.3-1 1877 3 610 cem.1879 3 -1 1879 3 616			
		-	100.00	
40*	Obl. de Ch. de Tr. Nord. Paris-Lyen-Médit, 3 0/0 Est 3 0/0 Ouest 3 0/0 Orléans. Midi 2 0/0 Nord-Est Bône-Guelma	1		497 50
393	Paris-Lyen-Medit.3 010			1 399
389	Est 3 010			398
397 50	Orléans			402 .
400	Midi 2010			
*** **	Nord-Est		1	
385	Bone-aneima		100	

	Chem. def. Etrang.	- 1	1	
	Autrichiens			
60 .1.	Alpines-Autrichiennes.			61 5
	Lombards			
256 25	Saragosse	256 25		255
	Obligat. des Villes			
535	Paris 1855-1860			536
523 .	— 1865I			523
411	- 1869			412
393	- 1871			399
524	- 1875			522 !
524 50	- 1876			324
193	Marseille			392 1
	Bordeaux			104 :
97 25	Lyon			91 :
103	Lille			108
46 25	Roubaix-Tourcoing			46
	Obligations div.	di grand	Maria A	
	Départem. de la Seine.			
	Gaz de Paris			
	Suez			
	Ob. fonc. Russie (4°, 5)		*** ***	

ROURSE DE LILLE

du mardi 31 janvier (par fil téléphonique spécial)						
VALEURS	COMPT.	Cours PRÉCED.				
Lille 1860, remboursable à 100 fr		1 110 .				
Lille 1863, remboursable à 100 fr						
Lille 1868, remboursable à 500 fr		508 .				
Lille 1877, remboursable à 500 fr						
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés		415 .				
Armentieres 1886						
Armentieres 1879						
Roubaix-Tourc., remb. 2 50 fr. en 55 ans						
Tourcoing 1878						
Amiens, remboursable à 100 fr		109 5				
Departement du Nord	1 105 23					
Caisse de Lille (Verley, Decroix et C						
- act. nonv.)		515 .				
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley C.)						
Caisse d'Esc. E. Thomassin et C., act. anc.	1	140 .				
- (act. m.), 250 fr. p.						
Caisse Platel et C						
Ciedes Industries texti es (L. Allartet Cie)						
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payes.						
Compt comm Davilder at Co act 1 000 fr						
Compt. comm. Devilder et C,act. 1,000 fr. Saz Wazemmes, ex-c. n. 37, act. 500 fr. p.						
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.						
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.						
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	1					
Banque reg. du Nord, à Roub., act. 500 fr.						
Deherripon et Co, à Tourc., act. 500 fr.,t.p.						
Compt. d'Esc. du Nord, à Reub., 250 fr., p.						
Compt. d'Esc. du Nord, 2 Reub., 200 ir., p.						
Sec.St-SauvArras(a.us.Grassin),500,p.						
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7. Caisse comm.de Béthune A. Turbiez et C						
Caisse commide Beinane A. Turblez et C.						
Jardin Zoeleg. de Lille, act. 500 fr.,250 f.p.	****					
Sec.an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t.p.						
Biache-Saint-Vaast						
Denain et Anzin						
Obligations Nord		400				
Fives-Lille, remboursables a 450 fr	****					
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300		252 5				
Gaz Wazammes (1 à 2,000) remb. à 300 fr		440				

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT du 31 Janvier 1888

Cours précédent	VALEURS	du jour	
81 40 ·1· 81 80 ·1· 85 · · ·1· 107 67 112	3 0/0 nouveau. 3 0/0 ancien	81 50 .1 81 50 .1 85 05 .1 107 85 .1	

DÉPÈCHES TÉLÉGRAPHIQUES (De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

L'affaire Barrême.— Une nouvelle piste.— Un mémoire de Mme Barrême

On se souvient du mystérieux assassinat commis en chemin de fer, il y a deux ans, sur la personne de M.Barréme, alors préfet de l'Eure. Toutes les recherches faites depuis cette époque, dans le but de retrouver l'assassin, étaient demeurées infructaeuses. Une nouvelle piste est suivie, depuis hier, et pourrait bien amener l'arrestation du meurtrier.

Voici dans quelles circonsfances le police e tété

Voici dans quelles circonstances la police a été lancée sur cette piste :

lancée sur cette piste:

Mme Barréme, veuve du préfet de l'Eure, se présentait hier, à la Sûreté, et demandait à voir M. Goron. Mise en présence du chef de la Sûreté, elle lui déclara qu'elle avait fait une enquête personnelle sur la mort de son mari et qu'elle avait rédigé, à ce sujet, un mémoire, qui permettrait très probablement d'arrêter le ou les assassins.

M. Goron prit connaissance du rapport de Mme Barréme et les indications qu'il renfermait lui parurent tellement importantes, qu'il mit immédiatementses meilleurs limiers en campagae.

M. Vigneau interwievé

M. Vigneau interwievé Un rédacteur du Gauleis a vu M. Vigneau qui lui a fait la déclaration suivante :

a.— Si mon innocence est proclamée comme je l'espère, ou bien si le blâme qui me sera infligé n'est pas excessif, je continuerai à être aussi discret que je l'ai êté pendant tout le temps que je me suis occupé de M. Wilson; et pendant le temps qui s'est écoulà depuis le jour ou j'ai cessé d'être juge d'instruction.

Mais si je trouve la cour sévère à monégard, alors je publièrai le mémoire dans lequel j'ai exposé les tatts et que j'ai distribué à MM. les conseillers des tatts et que j'ai distribué à MM. les conseillers des réciscos probres, au procureur général, aux avecats général. Aux avecats général de l'est de l'ai et l'est de l'ai et l'est de l'est de l'ai et l'est de l'est

» C'est que l'on a beaucoup exagéré les faits qui m'ont été reproshés. Les journaux au lendemain du jour où on a su que j'avats diné avec M. Ribaudeau, ont fait de ce diner des récits santaisistes... » L'affaire Wilson. — La disparition d'une pièce importante. — Entrevue de M. de

Saint Auban avec M. Bouchez.

Paris, 31 janvier. — Il n'était bruit, hier soir,

an palais de justice, que de l'entrevue que M° de

Saint-Auban, le défensenr de Mme de Ratazzi,

avait eue avec M. le procureur-général Bouchez,

entre 4 h. 1/2 et 5 h.

On sait qu'une carte-telégramme de M. Legrand

qui se trouvait insèrée au dossier remis par l'avo
cat de Mme Ratazzi à M. Bresselles, president de

la chambre des appels correctionnels, a dispara

dudit dessier.

ludit dessier. Le fait a été constaté par M. Atthalin lui-même

en présence de la prévenue.

Cette carte-télégramme était d'une importance capitale, car elle démontrait irréfutablement que M. Legrand devait verser une somme de 3,000 fr. entre les mains de Mme Ratazzi.

Le motif du versement n'était pas indiqué sur la dépèche dont le texte a été lu à l'audience et que nous avons reproduite il y a quelques jours.

M. Bouchez a invité M. de Saint-Auban à lui M. Bouchez a invité M· de Saint-Auban à lui fourair des explications sur la mystèrieaise disparition de la pièce en question. Dans l'impossibilité cù il se trouvait de satisfaire au désir du procureur général, l'honorable avocat s'est offert à collationner sur-le-champ les pièces contenues dans la chemise où l'absence de la carte-télégramme a été constatée au cours de l'instruction. M. Bouchez s'est refusé à ce que cette opération eût lieu séance tenante, préférant la remettre au lendemain pour des motifs qu'il s'est abstenu de faire counaitre.

Mé de Saint-Auban a alors fait remarquer au procureur général combien ce retard apporté au

faire connaitre.

M' de Saint-Auban a alors fait remarquer au procureur général combien ce retard apporté au collatioanement pourrait lui étre préjudiciable, en ce sens que la presse, qui en aurait certainement connaissance, pourrait l'interpréter d'une façon malveillante et comme un non-vouloir du premier magistrat du parquet de procéder à une constatation « officielle » de la disparition du document.

M. Bouchez insista pour la remise de l'opération à aujourd'hui, et l'entrevue prit fin.

Une demi-heure plus tard. M. Wilson sortait du Palais de Justice, le bas du visage plongé dans la fourrure de son pardes sus.

D'où M. Wilson venait-til ? Cartainement pas de chez M. Athalin, car c'est seulement pour aujour-d'hui que le dépaté d'Indre-et-Loire est convoqué chez je juge d'inspraction, pour la suite je des sonombreuses affaires.

On affirmait hier au Palais que M. Wilson avait été introduit dans le cabinet du procureur géné-

ral quelques instants après le départ de M° de Saint-Auban.

Une lettre de Louise Michel Paris, 31 janvier, - Louis Michel a adressé à

« Monsieur Lucas, * Monsterr Lucas,

* Votre lettre m'a fatt grand plaisir; elle prouve
une fois de plus que nous avons raison de vous considèrer comme ayant eu une hallucination et par conséquent ne pouvant être lugé.

* Du reste, je vais bien, et mon plus grand désirest que vous soyez rendu à votre famille; ce sera une
justice, et nous espérons que ce sera blentôi.

* Prenez donc courage.

* Louise Michell. *

Une conspiration contre le Czar. — Un officier russe qui se suicide

Loudres, 31 janvier. — S'il faut en croire la Saint-James Gazette, un officier russe, qui a tenté de se suicider hier à Saint-Pêtersbourg, et qui a été transporté presque mourant à l'hôpital, aurait fait l'aveu qu'il avait été choisi par le sort pour assassine le czar. siner le czar.

Un drame dans une ménagerie Le dompteur Pezon blessé

Châlons-sur-Marne, 31 janvier. — Hier soir, au moment où le dompteur Pezon entrait dans la cage de son ours noir, il a été renversé par cet animal.

animal.

Au même instant, la panique gagne la foule, les femmes poussent des cris déchirants.

Aussitôt, le fils Pezon, plein de courage et de resolution, entre sans armes dans la cage et à coups de pied essaye de faire lever l'ours qui était canché sur son père. hé sur son père

couché sur son père. En même temps, un adjudant de hussards tire son sabre du fourreau et le passa à Pezon fils, qui porte à l'animal un violent coup à travers du

porte à l'animal un violent coup à travers du corps.

L'ours se dresse et meaace son adversaire, celai-ci, prompt comme l'éclair, porte un second
conp à l'ours, et l'atteint au ventre.

Pezon père se relève alors et se hâte de sortir de
la cage, pendant que les employès de la ménagerie maintiensent l'ours, auquel Pezon fils ne cesse
de portre des coups de sabre.

Un employè, pour mettre fin à cette luite, vachercher un fusil et fait feu sur l'animal en furie.

Atteint à la tête, l'ours a les deux yeux crevés,
mais il continue à se défendre et ne cesse toute
résistance qu'après une demi-heure de luite.

Les blessures de Pezon père ne sont pas dangereuses bien qu'il na teu deux côtes enfoncées. Des
soins lui ont été donnés immédiatement par les
docteurs Godard et Castilhen.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers

A la commission des douanes L'importation des moutons et des agneaux

Paris, 31 janvier, 1 h. 36. — La commission des douanes, sous la présidence de M. Méline, s'est occupée des mayens de prévenir la fraude qui consiste a importer, sous le nom d'agneaux, pour bénéficier de la réduction du droit, de vrais moutens round te sille et le neuron de suite et le reduction du droit, de vrais moutens pour la teille et le neuron de suite et le neuron pour la taille et le poids. La commission a été ainsi amenée à examiner

La commission a été ainsi amenée à examiner de nouveau, la question de la perception du droit au poids au lieu du droit par tête. Elle a décidé de demander au ministre de l'Agriculture des renseignements sur les résultats exacts que produirait l'application du droit au poids.

La commission a ensuite délibéré sur les droits relatifs aux farines de seigle.

Elle a chargé M. Millockau de présenter un rapport favorable.

Dans sa prochaîne séance la commission entendra les délégués des salines de l'Est au sujet des droits sur fes sels étrangers.

Conseil des ministres. — Les euvriers de Terre-Noire, — Le projet de crédit agricole.

Paris, 31 janvier. — M. Flourens, légèrement indisposé, était absent.
M. Sarrien a annoncé que les ouvriers de Terre-Noire avaient repris leur travail.
M. Viette a entretenu le Conseil du projet du crèdit agricole qui sera discuté aujourd'hui au Sénat.

Turin, 31 janvier. - Dom Bosco est mort.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPACIAL)
Séance du mardi 31 janvier Présidence de M. Floquer, président,
La Chambre continue la discussion du budget.
M. Amagat dit qu'il approuve le projet de la suppression du privilège des bouilleurs de cri.
Il prétend que la perte suble par le Trèser du fait
de ce privilège peut se chiffere 3 of millions; mais la
fraude est encouragée surtout par l'incurie de l'administration.
Il critique vivement la modification du droit de
succession.